



Atelier “Les changements climatiques responsables des nouvelles crises”

Rencontres de l’Action Internationale des Collectivités Territoriales, mardi 29 juin 2021

Compte rendu

Le mardi 29 juin 2021 à l’occasion des Rencontres de l’AICT de Cités Unies France le service International, Europe et Crises a organisé un atelier dont le thème était “Les changements climatiques responsables des nouvelles crises”.

Introduction générale : changements climatiques et développement durable

Mme. Sarah Dayan, responsable RSE et climat au sein de Comité 21 a pris la parole afin de présenter à l’assemblée quelles sont les causes et conséquences du dérèglement climatique.

Tout d’abord, il a été rappelé que les émissions de CO₂ dues à la combustion d’énergies fossiles et à l’industrie ne cessent de croître dans le monde.

Ces émissions de gaz à effet de serre ont pour origine les activités humaines telles que le transport, l’agriculture et l’énergie qui sont les secteurs les plus polluants à l’échelle nationale.

Les principales conséquences des changements climatiques sont le dérèglement climatique, l’effondrement de la biodiversité, la montée des eaux, l’acidification des eaux marines, la baisse des rendements agricoles, l’impact sur la santé humaine, les tensions géopolitiques et enfin l’exacerbation des inégalités sociales.

Nous sommes déjà témoins du dérèglement climatique lorsque nous sommes confrontés à des températures anormalement élevées, en France métropolitaine la température a augmenté de 1,5 °C depuis 1990, 50% des forêts métropolitaines sont soumises au risque d’incendie élevé d’ici 2050. Nous risquons également de devoir faire face à un manque de 2 milliards de m³ d’eau en 2050 si la demande reste stable.

Dans d’autres régions du monde, ce dérèglement climatique s’observe par des périodes de sécheresse, une modification des précipitations, des tempêtes ou ouragans plus violents et fréquents, une montée des eaux qui a pour conséquence des inondations, et enfin la fonte des glaces.

Face à ce sombre tableau les collectivités territoriales peuvent agir, elles ont un rôle clé à jouer face aux changements climatiques. En effet, en France, 85% de l’investissement public est réalisé par les collectivités et grâce à leurs compétences, les collectivités ont une responsabilité directe sur 15% des gaz à effet de serre, et une responsabilité indirecte sur 50% des GES.

A l’échelle locale, les collectivités peuvent agir grâce aux SRADDET, SCoT, PCAET, PLUi/PLU et grâce à des Plans Climats locaux. Enfin, l’Agenda 2030 et les 17 ODD sont également des outils pour agir que les collectivités territoriales s’emparent de plus en plus.

Les acteurs de l'innovation accompagnent les territoires dans l'adaptation aux changements climatiques

Cette partie de l'atelier a été assurée par **Mme. Morgane Colombert, directrice de projet à Efficacy, chercheuse associée au Lab'Urba.**

Les travaux d'urbanisme peuvent être des solutions pour agir contre les changements climatiques. Ces plans d'urbanisme ont une influence forte et directe sur les déplacements quotidiens des usagers, sur les consommations énergétiques des bâtiments mais également sur la gestion des déchets.

Nous devons aujourd'hui nous orienter vers des opérations d'aménagement à énergie positive et bas carbone.

Depuis 2017 Efficacy développe un outil afin d'aider à la conception de projets d'aménagement ou de rénovation urbaine, il s'agit de l'outil Urban Print.

L'outil Urban Print a 3 grandes fonctionnalités : le calcul des impacts énergie et carbone, l'identification des meilleurs leviers d'actions à mobiliser et la comparaison de variantes.

Cet outil s'adresse à l'aménageur et à ses partenaires privés qui cherchent à tester et optimiser leurs choix de conception et/ou de prescriptions tout au long du projet.

Il intervient dans 3 grandes phases du projet : au moment de l'ébauche du programme avec la collectivité et le propriétaire foncier, au moment de l'élaboration des premiers plans guides et au moment de la finalisation des prescriptions.

Expériences locales : bonnes pratiques et solutions pour faire face aux crises ou pour s'y préparer

Intervention de M. Romaric-Gildas Mianze Ganefei, point-focal du programme de Cités Unies France-Mairie de Bangui, République Centrafricaine :

Compte tenu de sa situation géographique, la ville de Bangui est sujette pendant la saison pluvieuse à de fortes inondations et à des glissements de terrain, qui selon les études météorologiques vont s'accroître, et s'accompagner en saison sèche d'une augmentation de la température.

Tous ces dérèglements climatiques auront un impact sur le rendement agricole de la ville de Bangui ainsi que sur la santé des habitants de la ville à cause de la recrudescence de certaines maladies.

Afin de faire face à cette situation, la ville de Bangui s'est fixé 3 objectifs qui sont : améliorer la qualité de l'air, renforcer la résilience de la ville face aux changements climatiques et faciliter l'énergie durable pour tous les ménages de la ville et de ses environs.

Ces 3 objectifs sont les piliers du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat mis en place par la ville de Bangui.

Intervention de M. Nordine Henni, chef de projet coopérations et relations internationales à la Communauté urbaine de Dunkerque :

La ville de Dunkerque et en particulier son front de mer sont fragiles face aux assauts du changement climatique.

Le trait de côte ne cesse de reculer à Dunkerque, et le cordon dunaire est impacté par l'érosion qui conduit parfois à l'effondrement de certaines dunes du littoral.

Depuis 2012, la Communauté urbaine de Dunkerque œuvre pour atténuer les phénomènes d'érosion. Leurs actions passent tout d'abord par la sensibilisation de la population, ceci se fait par la multiplication d'actions de sensibilisation, par une sensibilisation à l'histoire collective en installant dans les rues des repères des inondations passées, par la sensibilisation des plus jeunes à la culture du polder. La Communauté urbaine de Dunkerque agit également pour protéger le cordon dunaire, la dune est reconstituée manuellement grâce à des opérations de réensablement, la faune indispensable à la vie de la dune est protégée. Puis, des bacs à marée ont été installés pour que les habitants puissent y déposer les déchets rejetés par la mer et ainsi contribuer à la propreté du littoral. Enfin, des opérations de réensablement mécanique sont menées afin de recharger en sable plusieurs plages du littoral.

Des aménagements nouveaux sont également construits pour s'inscrire dans une stratégie de défense des ouvrages, comme le rehaussement de la promenade, ou encore un aménagement urbain qui prend en compte les inondations.

Intervention de Mme. Clare Hart, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Rayonnement international et Coopération européenne, conseillère municipale de Montpellier.

La Métropole de Montpellier se trouve au coeur d'une richesse en terme de biodiversité, en effet le territoire de la métropole abrite près de $\frac{2}{3}$ des espèces connues en France et plus de 150 espèces et habitats d'espèces protégés par une directive européenne.

La métropole est déjà confrontée à des changements climatiques tels qu'une augmentation des températures, des pluies plus intenses, des périodes de sécheresse et la hausse du niveau de la mer.

Pour faire face à ces changements et pour protéger la biodiversité se trouvant sur son territoire Montpellier Méditerranée Métropole a mis en place des politiques publiques comme le Plan climat Air Énergie Territorial Solidaire, le Schéma de cohérence territoriale et le plan local d'urbanisme intercommunal "climatique", une stratégie littorale partenariale.

Enfin, forte de ses partenariats internationaux, la Métropole développe des projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'agriculture.

Intervention de Céline Papin, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole, déléguée aux Équilibres des territoires, relations internationales et dialogue citoyen. Adjointe au maire de Bordeaux, chargée des coopérations territoriales, européennes et internationales, conseillère municipale déléguée pour l'enseignement supérieur et à la recherche.

Afin de faire face au changement climatique et à son impact sur son territoire, Bordeaux s'engage localement pour y faire face. Cela se traduit par des projets de protection de la biodiversité comme le projet Biodiver'Cité qui est issu de 3 années d'investigation de terrain pour recenser les espèces à protéger, les zones les plus sensibles et pour déterminer l'ensemble des espèces présentes sur l'agglomération. Bordeaux s'engage également dans des projets de végétalisation, dans la promotion de modes de déplacement doux et des transports publics, une résilience alimentaire fondée sur les circuits courts et le respect de l'environnement ainsi que sur une révision de sa politique d'urbanisme.

Le territoire de la métropole doit également faire face à un double risque d'inondation : le débordement des fleuves Garonne et Dordogne et l'effet d'épisodes pluvieux combiné à un sol très imperméable.

Enfin, Bordeaux métropole prolonge ses actions de protection de l'environnement dans ses projets avec ses partenaires internationaux en plaçant la biodiversité, la résilience des territoires, la transition énergétique et la lutte contre l'impact du changement climatique au cœur des programmes de partenariat.